



LE MOT DU MAIRE

Le 10 mars 2006, plus d'une centaine de personnes sont venues rencontrer les élus pour avoir des explications sur l'augmentation de la valeur foncière ainsi que l'impact sur leur compte de taxes. La première partie a été présentée par monsieur Paul Richard, évaluateur agréé à la MRC, sur le processus d'évaluation foncière. De l'information générale a été fournie par celui-ci. Pour ceux désireux d'avoir des informations spécifiques pour leur propriété, des rendez-vous ont été pris par la Municipalité. Dans la seconde partie, j'ai expliqué les orientations et les objectifs qui ont conduit à l'acceptation du budget. De plus, il y a eu une présentation de la désuétude des locaux et de la flotte des équipements municipaux.

Après une période d'échange et de nombreuses questions des citoyens, l'ensemble des gens présents était satisfait des informations reçues. Ils concluaient qu'ils suivraient attentivement la vie municipale au cours des prochains mois.

Il faut se rappeler que la date limite pour faire une demande de révision de votre évaluation foncière est le 30 avril 2006. Les formulaires sont disponibles au secrétariat de la Municipalité.

Voici un bref compte rendu du conseil des maires.

Réno-village

En vertu du décret 1216-2005, la MRC va se prévaloir d'une modification au programme d'aide à la rénovation en milieu rural en haussant la valeur uniformisée à 60 000 \$ au lieu de 45 000 \$ afin qu'un plus grand nombre de ménages puissent être admissibles audit programme.

Projet de rénovation des infrastructures des parcs linéaires le P'tit Train du Nord et du corridor aérobique

La MRC des Laurentides autorise la corporation du parc linéaire Le P'tit Train du Nord à déposer une demande au fonds sur l'infrastructure municipale rurale pour le projet « Rénovation des infrastructures du parc linéaire Le P'tit Train du Nord et du corridor aérobique ». Dans le cadre de cette demande, si elle est acceptée, la MRC des Laurentides s'engage à assumer 1/3 des coûts de la portion du projet qui sera réalisée sur son territoire, soit un engagement maximal de 62 942 \$ pour chacun des exercices financiers 2006 à 2010.

Gestion des cours d'eau : fonctionnaires désignés

Le conseil des maires désigne messieurs Sylvain Boulianne et Richard Morin, à titre de fonctionnaires désignés responsables de la gestion des cours d'eau, lesquels sont autorisés à agir, seul ou conjointement, pour et au nom de la MRC des Laurentides dans le cadre d'application de l'article 105 sur les compétences municipales.

En terminant, je vous souhaite un bon début de printemps!

Gilbert Brassard, maire

QUE PENSEZ-VOUS DE L'INFO MUNICIPALE ?

Dans le but d'améliorer l'Info municipale, nous souhaitons connaître vos commentaires :

- Que souhaitez-vous voir améliorer ou changer?
- Y a-t-il des sujets ou chroniques en particulier que vous souhaiteriez lire dans l'Info municipale?

Nous attendons vos commentaires :

Par téléphone : (819) 686-2144, poste 226; par télécopieur : (819) 686-3820 ou par courriel : info@municipalite.labelle.qc.ca



SÉANCE DU CONSEIL DU 3 AVRIL 2006

Présentation d'une plaque commémorative

Le conseil a commencé sa séance régulière en remettant à M. Éric Benoit, pompier démissionnaire, une plaque souvenir pour sa contribution comme pompier volontaire pendant plus de dix (10) ans, soit de 1994 à 2005. Monsieur Benoit étant retenu pour des raisons professionnelles, M. André Beaudry, doyen du conseil et responsable du dossier des pompiers au conseil municipal a remis à son frère Lin Benoît, chef pompier, la plaque commémorative.

Les états financiers 2005

L'élément majeur de la séance du conseil du mois d'avril était la présentation des états financiers de l'année financière 2005. M. Yves de Carufel, vérificateur externe de la Municipalité, a présenté aux citoyens les principaux états résumant le rapport financier 2005 tels que déposés au conseil municipal.

M. Gilbert Brassard, maire, a fait lecture du certificat du vérificateur externe et par la suite une présentation sur acétates a permis au public présent de prendre connaissance des chiffres.

Il ressort de la présentation que la Municipalité a dû gérer serré en 2005, puisque le surplus des opérations est de 7 575 \$ sur des revenus de 3 120 924 \$. Les dépenses de fonctionnement ayant été de 2 767 804 \$ et les activités financières reliées au remboursement de la dette de 322 725 \$ (les sommes requises furent utilisées pour rembourser le fonds de roulement). Il faut noter que les écarts entre les prévisions adoptées en décembre 2004 et le budget réalisé durant l'année financière furent minimes à tous les égards.

Le rapport financier sera acheminé au ministère des Affaires municipales et des Régions conformément aux exigences du Code municipal.

Le conseil municipal a reconduit le mandat de vérification externe à la firme de M. Yves de Carufel pour l'année financière 2006. Il sera donc chargé de vérifier, pour le conseil et le gouvernement du Québec, les livres financiers de la Municipalité pour l'année en cours.

Soutien et appui du conseil municipal

Le conseil municipal a accordé son appui à la demande d'établir un centre de radio-oncologie à l'Hôtel – Dieu de St-Jérôme pour desservir les résidents des Laurentides. En effet, les citoyens des Laurentides qui doivent se faire traiter pour un cancer doivent se rendre à Laval ou à Montréal et parfois plus loin. L'ouverture d'un tel centre faciliterait l'accessibilité au traitement tout en sauvant temps et argent aux citoyens des Laurentides.

De même, le conseil a adopté une résolution appuyant le Centre de la petite enfance L'Antre-Temps pour l'obtention d'un bureau coordonnateur du réseau des services de garde dans la MRC des Laurentides. L'obtention d'un tel bureau devrait faciliter l'établissement de nouvelles places en garderie pour Labelle et sa région immédiate dont particulièrement en milieu familial.

Le Comptoir d'Entraide tiendra son brunch-bénéfice le dimanche 30 avril prochain dans la grande salle de l'hôtel de ville. Le conseil a accordé gratuitement le prêt et le ménage de la salle en plus d'octroyer une somme de 105 \$ pour l'activité comme telle. Les membres du conseil verront à acheter leurs billets.

Le conseil a accordé la permission à Services Forestiers F.D. enr. d'utiliser le stationnement du parc René-Lévesque pour la distribution de petits arbres dans le cadre du programme « Mon arbre à moi » en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Cette distribution de petits arbres se fera le samedi 20 mai prochain de 9 h à 10 h.

Les dossiers administratifs

La Municipalité paiera sa cotisation annuelle à la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec (CSST), ce qui représente la somme, non négligeable, de 21 089,78 \$.

Le conseil a donné suite au rapport déposé par le Groupe financier AGA chargé par un regroupement de municipalités d'évaluer le renouvellement d'assurances collectives pour l'année 2006-2007. Après évaluation et négociation, l'offre de renouvellement de la SSQ a été jugée avantageuse et AGA en a recommandé l'acceptation, ce que le conseil a adopté.

La Municipalité de Labelle demandera une subvention salariale à Emploi-Québec pour l'embauche d'un poste de commis de bureau-réceptionniste dans le cadre d'un programme visant l'intégration en emploi. Cette subvention, si elle est acceptée, permettra l'embauche d'une personne durant une période minimale de 16 semaines, qui aidera au fonctionnement quotidien durant la période des vacances estivales.

Le conseil municipal a adopté en 2005 un règlement d'emprunt de 1 300 000 \$ pour la mise aux normes de notre approvisionnement en eau potable. La Municipalité prévoit réaliser des travaux pour environ 200 000 \$ dans ce projet au cours de l'année 2006. Afin de pouvoir défrayer ces travaux, la Municipalité demandera l'ouverture d'une marge de crédit temporaire de 200 000 \$.

La secrétaire-trésorière adjointe, Mme Christiane Cholette, a obtenu l'autorisation de participer au congrès de l'Association des directeurs généraux du Québec, congrès qui se tiendra à Québec du 17 au 19 mai prochain. De même, M. Lin Benoît, chef pompier, ira à Rimouski au congrès de l'Association des Chefs en sécurité Incendie du Québec.

La Municipalité achètera 1/4 de page de publicité dans la publication « Week-End Loisir » qui sera distribuée gratuitement à 250 000 copies dans les dépanneurs à la grandeur du Québec. Une certaine quantité sera également distribuée lors du « Salon du Tourisme de Paris ».

Les dossiers d'urbanisme

La liste des dossiers d'urbanisme était moins imposante qu'à l'habitude. Il faut mentionner que deux dossiers ont été transférés aux procureurs de la Municipalité pour des infractions au 4374, chemin du Moulin et au 11998, chemin du Lac-Labelle.

Le conseil municipal a clarifié à nouveau la disposition de la réglementation qui prévoit qu'un certificat de localisation soit déposé lors de la demande d'émission d'un permis pour un agrandissement.

À la suite d'un rapport provenant de M. Gilbert Cholette de la Société d'Histoire de la Chute aux Iroquois, le conseil a modifié l'orthographe du lac Vigné qui s'écrira dorénavant lac Vinay, puisque celui-ci avait été nommé en l'honneur des frères Vinay.

Enfin, le conseil a donné son accord à une demande de correction des lettres patentes d'un lot, tel qu'il apparaissait à l'arpentage primitif du canton Joly, et a informé une propriétaire qu'une demande de dérogation mineure pourrait rendre la construction de son garage acceptable en regard de la réglementation existante.

Les ressources humaines

Le conseil municipal a ratifié l'ouverture d'un deuxième poste de commis à la bibliothèque municipale. Il s'agit d'un nouveau poste syndiqué permanent à raison de 13 heures par semaine. Le salaire horaire est de 10,03 \$. Ce poste fut déjà annoncé dans les journaux locaux et devra être comblé sous peu.

Le conseil a accepté l'embauche de Mme Ève Pichette-Dufresne à titre de responsable des loisirs et de la culture par intérim pour la durée du congé de maternité de Mme Marie Rachel Charlebois. Mme Pichette – Dufresne devrait entrer en poste le 1^{er} mai prochain.

M. Guillaume Joly, pompier à temps partiel, a remis sa démission à ce titre. Son emploi lui permettant moins de disponibilité pour assumer les tâches reliées au métier de pompier.

Chez les élus, un nouveau mandat a été confié à Mme Vicki Émard. En effet, le conseil l'a nommée représentante du conseil dans le dossier des questions familiales. Son nom sera transmis au Carrefour Action municipale et Familles qui se préoccupe de ces questions.

Pâques s'en vient et le conseil a ratifié la fermeture des services municipaux pour le Vendredi saint le 14 avril ainsi que le lundi de Pâques, le 17 avril prochain. Cependant, la bibliothèque sera ouverte le samedi 15 avril selon son horaire habituel de 9 h à 12 h 30.

Une nouveauté

Le conseil a demandé par résolution que *l'Info municipale*, que les citoyens du secteur urbanisé reçoivent dans leur publi-sac, soit acheminée par courriel aux villégiateurs qui en feront la demande. Surveillez le présent *Info municipale* pour connaître nos modalités d'inscription.

Prochaine séance

La prochaine session régulière du conseil aura lieu le lundi 1^{er} mai à 20 h.

CHRONIQUE URBANISTIQUE

Tout au long du printemps et de l'été, le service de l'urbanisme écrira, par le biais d'un article qui paraîtra dans l'Info municipale, sur les règles et règlements à suivre relatifs à l'environnement et plus particulièrement à tout ce qui touche les plans d'eau.

Les accès au cours d'eau

Durant les dernières années, et plus particulièrement depuis 2005, la politique provinciale de protection des rives, du littoral et des plaines inondables ainsi que le règlement municipal manifestent davantage de la nécessité à conserver à l'état naturel les terrains en bordure des plans d'eau. Ces mesures font suite à des études et écrits récents qui ont permis de mieux comprendre la dégradation et la détérioration des plans d'eau.

Parmi les principales causes de détérioration des plans d'eau, on compte le déboisement du couvert végétal (arbres, arbustes et plantes herbacées) sur la rive. C'est pourquoi l'aménagement d'un accès à un lac ou une rivière, et toute autre forme de travaux sur la rive d'un plan d'eau, demandent l'obtention d'un certificat d'autorisation.

La rive est une bande de 10 mètres (33 pi) lorsque la pente du terrain est égale ou inférieure à 30 % et de 15 mètres (50 pi) si la pente du terrain est supérieure à 30 %. Elle est calculée horizontalement à partir de la ligne des hautes eaux, soit le plus haut point que l'eau atteint durant l'année.

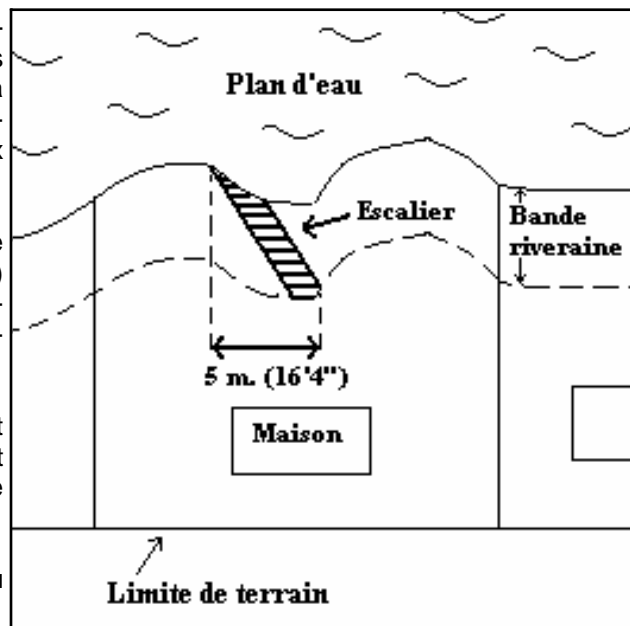
Les travaux autorisés pour l'aménagement d'un accès à un plan d'eau sont :

Une ouverture d'une largeur maximale de 5 mètres (16 pi 4 po) sur la rive (voir croquis);

L'aménagement d'un escalier sur pilotis afin de ne pas altérer la topographie des lieux en permettant la présence de plantes herbacées afin d'assurer la stabilisation du sol.

Pour plus d'informations, en ce qui a trait à cet article ou la réglementation sur l'environnement et la construction, n'hésitez pas à rejoindre le service de l'urbanisme au 819-686-2144 poste 246.

*N'oubliez pas qu'avant d'entreprendre quoi que ce soit, **il faut obtenir un permis!***



BIBLIOTHÈQUE DE LABELLE

Sacs réutilisables et recyclables :

Vous pouvez vous procurer des sacs réutilisables aux coûts de 3 \$. Cette collection exclusive de 4 sacs grand format fait de matériau recyclable a été lancée dans le cadre de la Semaine des bibliothèques publiques 2005 qui se tenait en octobre dernier.



Club de lecture du rat Biboché :

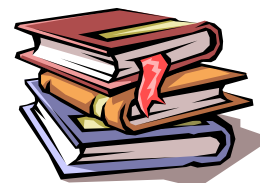
Cette année encore, le club de lecture du rat Biboché convie les tout-petits de 3 à 6 ans à découvrir l'univers passionnant de la lecture. Les jeunes reçoivent un coupon pour chaque livre emprunté et courent la chance de gagner de beaux livres! L'inscription se fait au comptoir du prêt à partir du 18 avril.

L'abonnement à la bibliothèque et l'accès aux postes informatiques sont gratuits pour les résidents/contribuables. Apportez une preuve de résidence lors de votre inscription.

Heures d'ouverture :

Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 13 h à 17 h
Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : 10 h à 12 h et 13 h à 17 h
Samedi : 9 h à 12 h 30

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter Nathalie Robson, responsable 686-2144, poste 237



SERVICE DES LOISIRS

Pour information ou inscription sur les activités du service des loisirs, veuillez contacter
Mme Marie Rachel Charlebois 686-2144 poste 235



NOUVEAUTÉ à la piscine! Un nouveau service à la piscine vous est maintenant offert. De nouveaux casiers sont disponibles pour vous, lors de vos activités aquatiques! À vous d'en profiter!



Piscine été 2006

Cet été vous avez la possibilité de louer la piscine! Seulement 50 \$ /heure plus taxes!
(Maximum de 50 personnes). Réservez tôt auprès du service des loisirs!

Camp de jour :

Les inscriptions pour le « Pélicamp 2006 » auront lieu le 15 mai prochain. Surveillez la publicité dans la prochaine Info municipale ainsi que la distribution d'information à l'école Le Tremplin. À bientôt!



Soccer — « Recherche de parents impliqués! »

Vous désirez vivre une expérience divertissante cet été tout en gardant la forme et en contribuant à votre communauté? Le service des loisirs recherche des parents bénévoles comme entraîneur. Vous ne vous y connaissez pas du tout en soccer? Pas de problème, car nous examinons la possibilité de donner une formation. Pour information ou pour vous inscrire, veuillez contacter Mme Marie Rachel Charlebois au poste 235 avant le 25 avril.



Balle-molle adulte :

La saison estivale arrive à grands pas et il est déjà temps de vous inscrire auprès du service des loisirs pour cet été. 20 \$ pour la saison (tous les lundis soirs du 29 mai au 14 août) Faites vite les places sont limitées!

Balle-molle & Soccer :

Vous pouvez dès maintenant faire l'inscription de vos enfants. Votre enfant doit être âgé de 5 ans au mois de septembre 2006. Selon l'activité et le groupe d'âge de votre enfant, les parties auront lieu les mardis et jeudis et la saison débutera le 27 juin pour se terminer le 14 août 2006. (* Le coût est à déterminer dans le but de vous offrir un meilleur service au meilleur prix. Les parents qui auront retourné le coupon à l'attention du service des loisirs seront contactés dans la semaine du 1^{er} mai afin de connaître les modalités)



Inscription

- Soccer
 Balle-molle

Enfant

Nom: _____ Prénom: _____

Date de naissance: ____/____/____ Ass. Maladie : _____ EXP : ____/____
 Jour Mois Année

Adresse : _____ N# de tel. : _____

Parent

Nom: _____ Prénom: _____

Je désire donner mon nom comme entraîneur bénévole

* Il est possible que des activités soit annulées en raison du manque d'inscriptions et / ou en raison du manque de bénévole entraîneur.

VIF SUCCÈS LORS DE LA SOIRÉE « COFFRE À OUTILS POUR PARENTS ENGAGÉS » À LABELLE



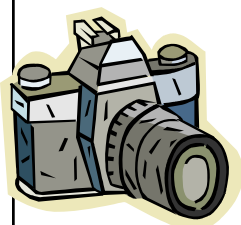
Le 4 avril dernier, la Municipalité de Labelle invitait tous les parents d'adolescents à une soirée d'information pour aider à mieux comprendre et accompagner nos jeunes dans l'adolescence. Plus d'une trentaine de personnes se sont présentées à cette rencontre à l'hôtel de ville. Étaient aussi présents lors de cette soirée, Tangage des Laurentides, Le Groupe Jad, la Sûreté du Québec, le CSSS, la Maison des Jeunes « Le Shack » ainsi que monsieur Daniel Desnoyers, directeur général de la Municipalité, et moi-même, Vicki Émard, conseillère municipale.

La principale inquiétude des parents étant l'accès à la drogue pour les jeunes, plusieurs ateliers ont eu lieu afin d'outiller les parents en leur donnant, entre autres, les coordonnées des organismes à contacter et en tentant de comprendre ce que nos enfants vivent en société et la pression exercée par cette dernière.

Cette rencontre, qui a eu un résultat concret pour les parents, mènera à d'autres rencontres tel que souhaité par les parents présents, les organismes et la Municipalité. Un comité sera aussi formé afin d'assurer une continuité pour supporter les parents et aussi pour aider nos jeunes.

Si vous désirez de plus amples informations, vous pouvez me contacter à la Municipalité de Labelle au (819) 686-2144.

Vicki Émard, conseillère municipale



À LA RECHERCHE DE PHOTOS DE LABELLE

La Municipalité est à la recherche de belles photos représentant des sites et activités touristiques de Labelle. Par exemple, la rivière, les sentiers (pédestre, motoneige, quad, vélo, ski de fond), kayak, canot, patinage, vélo, bateau, chasse, pêche, etc.

Ces photos serviront à la refonte du site Internet de la Municipalité.

Acheminez vos photos, d'ici la fin du mois d'avril, soit par courrier, soit en les déposant dans la boîte aux lettres à l'extérieur de l'hôtel de ville ou soit par courriel à :

Lucie Bourque
Municipalité de Labelle
1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0
lbouque@municipalite.labelle.qc.ca

***Soyons fiers de participer à
la promotion de notre
beau coin de pays!***

Important :

S'il y a des personnes facilement identifiables sur les photos, vous devez nous écrire une petite note (signée et datée) à l'effet que vous nous confirmez que les personnes représentées sur les photos sont consentantes à ce que nous affichions lesdites photos sur le site Internet de la Municipalité et à ce que nous les utilisions pour toute autre publicité de Labelle (guides touristique, revues, etc.)

Toutes les photos vous seront retournées par la suite. Assurez-vous donc de bien les identifier (nom et adresse).

ENSEIGNE DES COMMERÇANTS

Une enseigne des commerçants sera bientôt installée sur le chemin du Moulin à la limite du territoire de Labelle et de La Conception. Cette enseigne sera semblable à celle située aux feux de circulation au centre du village.

Le prix d'une plaquette est de 100 \$ plus taxes. Les plaquettes ne sont pas divisibles. 3 plaquettes sur 5 sont disponibles, alors n'attendez pas : premier arrivé, premier servi!

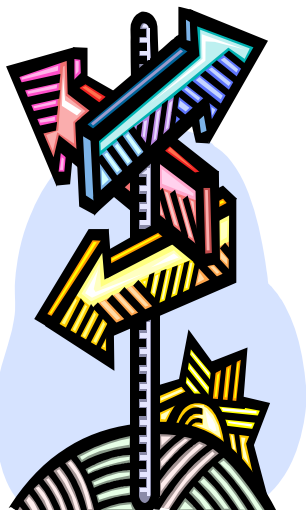
Communiquez avec Lucie Bourque au 686-2144 poste 227

ENSEIGNE DÉROGATOIRE — SUITE...

Comme mentionné dans le dernier *Info municipale*, nous avons procédé durant la semaine du 27 mars à l'enlèvement de toutes les enseignes dérogatoires installées dans les emprises des chemins. Maintenant que c'est fait, nous vous demandons votre collaboration pour éviter que de nouvelles enseignes soient posées. Nous vous rappelons que sont dérogatoires, les enseignes suivantes :

- Enseignes sur les poteaux d'utilité publique ou sur les arbres;
- Enseignes directionnelles (vers un commerce, une résidence ou un service);
- Enseignes publicisant une activité, un service ou un commerce;
- Enseignes installées sans certificat d'autorisation.

Merci de votre collaboration !



AVIS AUX CITOYENS DES LACS DU TERRITOIRE DE LABELLE DÉSIRANT RECEVOIR L'INFO MUNICIPALE PAR COURRIEL

Considérant que la majorité des citoyens des lacs de la Municipalité sont des villégiateurs et, par conséquent, ne reçoivent pas *l'Info municipale* chaque mois;

Considérant que le conseil municipal considère *l'Info municipale* comme un outil important de communication permettant de diffuser de l'information municipale et communautaire continue à ses citoyens;

Il est maintenant possible pour les citoyens des lacs, ne recevant pas *l'Info municipale* chaque mois, de faire la demande pour le recevoir par courrier électronique. Pour ce faire, il suffit de remplir le formulaire ci-joint et de le retourner **par la poste** à la Municipalité de Labelle au 1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0 ou directement à l'hôtel de ville.

INFO MUNICIPALE

Je, _____, désire recevoir par courriel,
(Nom en lettres moulées)

à l'adresse suivante : _____, *l'Info municipale* de Labelle
pour chacune de ses parutions. (adresse courriel)

Entre autres, par mesures de sécurité (virus et autres), il est interdit de « **répondre** » au courriel par lequel je recevrai *l'Info municipale* ou de faire quelque manœuvre que ce soit qui pourrait compromettre la sécurité du système informatique de la Municipalité et/ou son autoroute électronique.

Il est de ma responsabilité de remettre la bonne adresse courriel au personnel de la Municipalité ainsi que de les aviser de tout changement. Par contre, advenant un problème avec mon adresse courriel, le personnel de la Municipalité peut me rejoindre au numéro suivant : _____.

Par conséquent, je comprends et accepte les règles reliées à l'envoi de *l'Info municipale* par courrier électronique.

Signature

Date



Description sommaire du poste :

- Accueil des visiteurs à l'hôtel de ville;
- Réception téléphonique;
- Rédaction et saisie de documents à l'informatique;
- Encaissements;
- Divers travaux de bureau.

Conditions de travail :

Cet emploi est d'une durée maximale de 16 semaines débutant à la mi-mai. Le taux horaire est de 12 \$ à raison de 35 heures / semaine, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Exigences :

- Avoir une formation secondaire ou collégiale en secrétariat ou en gestion comptable ou administrative ou toute autre formation pertinente;
- Connaissance du logiciel Word, Excel;
- Aimer travailler avec le public;
- Être à l'aise avec les chiffres et le travail diversifié;
- Être débrouillarde, dynamique, bilingue (verbalement);
- Avoir un minimum de 2 années d'expérience (un atout);
- Être admissible à des programmes de création d'emplois subventionnés par Emploi-Québec;

Ce poste est autant disponible pour homme que pour femme.

Toute personne intéressée à postuler doit faire parvenir son curriculum vitae, avant le **28 avril 2006 à 16h30**, en indiquant le poste sur lequel elle postule, à :

«Commis de bureau – réceptionniste»

Mme Christiane Cholette

Secrétaire-trésorière adjointe

Municipalité de Labelle

1, rue du Pont

Labelle (Québec)

J0T 1H0

Courriel : ccholette@municipalite.labelle.qc.ca

Télécopieur : (819) 686-3820

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Activités	Organisme	Lieu
Avril	18	Le massage des bébés	Nourri-Source	CLSC de Labelle
Avril	22	Souper spaghetti	CPE l'Antre-temps	Centre communautaire
Avril	27	Assemblée générale annuelle	Club de l'Age d'Or	Hôtel de ville (en arrière)
Avril	28-29-30	Tournoi de pêche	Association chasse et pêche de Labelle	Petit Lac Caribou
Avril	30	Brunch	Comptoir d'Entraide	Hôtel de ville

SPECTACLE DES ENFANTS ET SOIRÉE BÉNÉFICE **CPE DE LABELLE – 22 AVRIL 2006**

Le 22 avril prochain aura lieu le souper spaghetti du CPE de Labelle.

Venez encourager l'initiative du personnel de la garderie qui désire amasser des fonds pour l'aménagement de la cour extérieure, et ce, pour le bénéfice des enfants!

Venez applaudir les tout-petits qui vous présenteront un spectacle!

Venez profiter d'une soirée agréable où il y aura de l'animation (Alain Beudet « chansonnier ») et permis d'alcool!
Le coût du billet est seulement de 10 \$!

Pour information ou réservation, veuillez contacter madame Manon Lachaine au 686-9469.



C'est une soirée à ne pas manquer!

COMPTOIR D'ENTRAIDE

Nous vous invitons au brunch-bénéfice au profit du Comptoir d'Entraide de Labelle, le dimanche **30 avril prochain** à l'hôtel de ville de Labelle avec musique d'ambiance.

Le prix est de 15 \$ par adulte et de 5 \$ par enfant de 12 ans et moins.

Nous vous y attendons en grand nombre!

Aline Saindon

NOURRI SOURCE , HALTE ALLAITEMENT

Avoir un bébé est une chose merveilleuse, mais qui nous interpelle de plusieurs façons. Nous voulons tous donner ce qu'il y a de mieux à notre enfant. Choisir de l'allaiter est sans contredit la meilleure décision en ce qui concerne son alimentation. Afin de briser l'isolement sur différents sujets concernant la venue d'un nouvel enfant, nous vous invitons tous à nous joindre pour les prochaines haltes allaitement qui sont le **troisième mardi de chaque mois**. Des marraines et des professionnels de la santé vous y attendent en grand nombre.



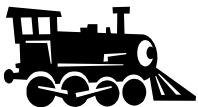
Bienvenue aux femmes enceintes, aux nouvelles mères, aux pères, aux grands-mères et à toute personne intéressée par l'allaitement.

Prochain atelier: **Le massage des bébés**
Mardi le 18 avril 2006
Au CLSC de Labelle de 9 h 30 à 11 h 30

Pour information: Mariève Telmosse au 686-5434.



Merci à notre commanditaire Pharmacie Pascal Cormier, Essaim de Labelle.



COMITÉ DE LA GARE

OFFRE D'EMPLOI—Préposé à l'accueil

Le Comité de la gare est à la recherche des candidats (es) pour du travail au musée de la gare du 23 juin au 25 août pour environ 9 semaines. Projet Placement carrière-été 2006.

Taux horaire probablement 7,60 \$/heure;
5 jours semaines;

40 heures par semaine.
Avoir 15 ans et plus
Dois retourner aux études à l'automne

Pour information André au (819) 686-2247.

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Nous vous invitons à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le 27 avril 2006 à 13 h au local de l'Âge d'Or situé à l'hôtel de ville de Labelle, au 1, rue du Pont, par la porte arrière.

Bienvenue à tous!

Francine Patry, 686-2667

ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DE LABELLE

L'Association de chasse et pêche de Labelle est très heureuse de la très grande participation à leur soirée de film de chasse, en présence de « l'homme panache » (monsieur Réal Langlois et son équipe), où 378 personnes ont pu voir l'immense original de 1650 lb debout, après pesée officielle (de tout l'original incluant les viscères et son large panache de 72"). Nous tenons à remercier tous les gens qui sont venus nous encourager ainsi que tous nos commanditaires.

Notre prochaine activité sera le tournoi de pêche d'ouverture de la saison 2006, les 28-29 et 30 avril 2006, au Petit lac Caribou. Resto-bar sur place, feu de joie, prix de participation. Le coût pour l'inscription, la carte de membre 2006 au coût de 15 \$, est disponible sur place et au garage Esso de Labelle.

Nous invitons les pêcheurs à s'enregistrer chaque jour pour participer au tirage des prix de participation et d'enregistrer leurs prises sur place le 30 avril.

Nous fermerons à midi, alors bienvenue à tous et bonne saison de pêche 2006.

Voici les activités à venir :

28-29-30 avril 2006 : Tournoi de pêche d'ouverture de la saison au Petit Lac Caribou;

8-9 juillet 2006 : Tournoi de pêche « Festival de la truite » au Petit Lac Caribou:

Pour information: Claude Thibault, président au (819) 686-3480.



CLUB DE TIR LE PISTOLET DE LABELLE



Oui, c'est du sérieux, la discipline du biathlon va voir le jour à Labelle bientôt. C'est le Club de tir Pistolet revolver de Labelle qui parraine le tout.

Alors, les jeunes de 12 ans et plus qui sont intéressés à la discipline, qui comprend ski de fond, style patin, et le tir à la carabine, doivent s'inscrire le plus tôt possible, car les leçons de tir commenceront ce printemps au Club de tir.

Pour information ou inscription : Louis Sénéchal au 275-2367 ou André Beaudry au 686-2247.

Vous pouvez prendre de l'information auprès de ces deux personnes. Adulte, parent des enfants peut également y participer. C'est formidable pour la santé!

De plus, nous tenons à remercier sincèrement la Caisse populaire de Labelle-Nominingue qui subventionne le projet du biathlon, pour la somme de 3 000 \$. Merci aux administrateurs de la Caisse populaire de Labelle-Nominingue. Également madame Jacinthe Godmer, directrice générale. Monsieur Sylvain Pagé, député de Labelle, qui subventionne le projet avec un montant de 750 \$, merci monsieur Pagé.

Alors les jeunes, il reste environ 12 places disponibles. Garçons et filles, c'est un défi et c'est gratuit, pourquoi ne pas vous informer immédiatement!

À bientôt! André Beaudry



COMITÉ DES GENS D'AFFAIRES DE LABELLE

ÉLECTION DE L'EXÉCUTIF

Suite à la première assemblée de votre conseil d'administration, qui a eu lieu le 14 mars dernier, les membres du CA ont élu l'exécutif de la façon suivante :

PRÉSIDENTE : CAROLINE JODOIN (ÉBÉNISTERIE AUX GRAINS DU TEMPS)

Vice-présidente:

Nicole Choquet (Camping Chutes-aux-Iroquois)

Trésorière:

Solange Marquis (Comptabilité Solange Marquis)

Secrétaire:

Lucie Bourque (Municipalité de Labelle)

Administrateurs (trices):

Jacinthe Godmer (Caisse populaire Labelle-Nominingue)

Michel Terreault (Construction Bloc-o-Bois)

Hubert Clot (Les Entreprises JOFI)

SUIVI DES DOSSIERS

Une des orientations 2006 est de structurer le Comité. Les documents, formant la demande pour l'obtention des lettres patentes, ont été complétés et envoyés au Registraire des entreprises. Nous travaillons présentement à la rédaction des règlements généraux.

Par ailleurs, nous avons rencontré Fondation Rues Principales avec quelques représentants de la Municipalité. Les objectifs de la rencontre étaient de connaître davantage l'organisme, ses buts et son fonctionnement ainsi que voir si cet organisme pourrait nous aider à revitaliser le village avant les travaux de contournement de la route 117. Ce fut une rencontre enrichissante qui nous a permis de voir des possibilités. Nous devons, en partenariat avec le conseil municipal, regarder les avantages, les inconvénients du projet ainsi que des possibilités qui nous sont offertes avant d'aller plus loin dans le projet. C'est par contre un projet que nous suivons de près.

Dans le même ordre d'idées, nous avons rencontré le conseil municipal afin de discuter des orientations respectives à chacun et nous assurer d'un support mutuel. Nous avons senti un très bon appui du conseil municipal pour nos projets et nous croyons pouvoir entretenir une bonne relation de travail avec la Municipalité. Ce support étant un élément important pour notre développement et pour nous aider à faire avancer les choses.

Une des grandes préoccupations du CGAL est évidemment le contournement de la route 117. C'est un projet officiel et incontournable. Nous devons nous préparer pour sa réalisation et non attendre que le projet soit fait pour agir. C'est dans cette optique que nous avons demandé à la Municipalité de rencontrer le ministère des Transports afin de nous faire expliquer de façon approfondie le projet de contournement de la route 117. Nous vous tiendrons au courant des développements de ce dossier très régulièrement.

MISE À JOUR D'UNE BASE DE DONNÉES SUR LES ENTREPRENEURS DE LABELLE

En collaboration avec le CLD des Laurentides, le CGAL est à mettre à jour une base de données sur les entrepreneurs incluant les travailleurs autonomes et les organismes communautaires. Pour ce faire, nous avons besoin de votre aide : faites-nous parvenir vos coordonnées avec une brève description de votre activité principale.

DÉVELOPPEMENT, AGRANDISSEMENT, DÉMÉNAGEMENT, BON COUP ET AUTRES...

Vous agrandissez votre entreprise ou vous rénovez? Nous voulons le savoir et ainsi partager vos bons coups avec la communauté labelloise! Renseignez-nous sur vos développements.

LIVRE DE COMMENTAIRES

Nous sommes ouverts à vos suggestions et commentaires, positifs ou négatifs, tant que cela est constructif! Que ce soit concernant le guide touristique ou autres sujets, nous voulons le savoir! Le livre est disponible à la réception de l'hôtel de ville ou vous pouvez toujours nous envoyer un mémo ou un courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous.

CGAL

1, rue du Pont, Labelle, J0T 1H0

Tél. : (819) 686-2144 poste 227

Télec. : (819) 686-3820

lbourque@municipalite.labelle.qc.ca

LE CERCLE DE FERMÈRES DE LABELLE

Le Cercle de Fermières de Labelle s'est impliqué encore cette année auprès de plusieurs enfants de la municipalité lors d'une journée bricolage pendant la relâche scolaire. Vingt et un jeunes ont ainsi cousu et rapporté à la maison de jolis papillons et oiseaux colorés.

De plus, en février et mars, plus d'une quinzaine d'élèves de l'école Le Tremplin ont réalisé un napperon brodé sur une période de dix cours, dispensé par les Fermières.

Le Cercle de Fermières de Labelle existe depuis plus de 70 ans au sein de la communauté labelloise et se donne pour mission de garder et transmettre les valeurs tant artisanales que familiales. Dès quatorze ans, les jeunes filles peuvent devenir membres du Cercle. Nous nous rencontrons tous les 2e mercredis du mois, à 19 heures, à l'hôtel de ville de Labelle (2e étage). Vous êtes les bienvenues également aux ateliers libres les mercredis à 13 heures, dans notre local au-dessus de la bibliothèque.

Passez nous voir!

MAISON DES JEUNES

Avril c'est le mois des levées de fonds pour nos activités du printemps. Labellois et Labelloises, c'est le temps d'investir dans vos 12 à 17 ans.

...Entrepreneurs (ses), Municipalité : En nous organisant des corvées rémunérées (à contrat) : Grand ménage du printemps, emballages, repeindre vos locaux, etc..

...Donateurs (trices) : Nous sommes un organisme à but non lucratif de votre localité et effectuons des reçus d'impôt au même titre que de grandes organisations, mais sans aucuns frais d'administration. Le **total** du montant de votre don sera investi à financer des activités pour nos membres méritants.

...Gourmands (es) : On vous réserve une surprise en avril!

Vous aimeriez faire un don matériel

Nous avons besoin

- D'instruments de musique, particulièrement des tam-tams.
- Des lampes sur pied, des divans deux et trois places.
- Du matériel de danses : Boules disco, jeu de lumières, matériel sono...
- De bonnes paroles et de bons gestes.
- Du matériel d'artiste : Pinceaux, acrylique, huile, terre glaise.
- Un véhicule de 15 passagers.
- Un grille-pain et/ou un « ti-four »

Pour faire un don matériel ou en argent, appelez-nous au 686-2900 et demandez à parler à Vincent.

Pour un bel avenir à Labelle!

Le gang de la maison des jeunes